

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	50 (1921)
Heft:	1
Rubrik:	Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Intérêts de la Société

Question mise à l'étude

Le Comité de la Société d'Education soumet aux membres du corps enseignant, comme travail pour 1921, la question suivante : *Revision du programme des cours de perfectionnement*, laquelle sera étudiée d'après le plan ci-après :

A. Education

- 1^o Enseignement religieux (laissé aux soins de l'auteur ecclésiastique) ;
- 2^o Antialcoolisme et formation du caractère ;
- 3^o Enseignement moral social.

B

1^o L'enseignement dans les cours de perfectionnement doit-il avoir un *caractère nettement professionnel* ou simplement une *tendance professionnelle* ?

2^o Branches principales à enseigner pour le développement général des jeunes gens : *a*) Langue maternelle ; *b*) Calcul et comptabilité ; *c*) Branches civiques.

3^o Quel est le développement à donner à chacune de ces branches ?

C

Quelles sont les spécialités à introduire dans cet enseignement pour répondre aux besoins des diverses classes qui composent notre population ? *a*) Au point de vue agricole ; *b*) au point de vue industriel ; *c*) au point de vue commercial ; *d*) à certains points de vue régionaux particuliers ; *e*) au point de vue de l'hygiène.

D

1^o Quelles matières estimez-vous pouvoir aborder dans chacune des branches énoncées ci-dessus ?

2^o Quels sont les moyens que vous proposez pour rendre cet enseignement utilitaire et pratique ?

E

Quelle organisation des cours de perfectionnement répondrait le mieux au programme proposé ? (Classement des élèves. — Répartition des heures. — Manuels à l'usage des élèves et du maître. — Matériel d'enseignement.)

F

Quelle attitude doit prendre le maître vis-à-vis de ses élèves, dans ses leçons et dans ses rapports avec eux ?

G

Quelle influence le maître peut-il exercer sur ces jeunes gens, dans son enseignement et en dehors de cet enseignement ?

Les dates suivantes sont indiquées pour l'envoi des travaux : Travaux individuels : 15 février ; rapports d'arrondissement : 1^{er} avril ; rapport général : 15 mai.

Mesdames les Institutrices sont priées de traiter la question suivante : *Orientation pratique* à donner à l'enseignement destiné aux jeunes filles pour tenir compte des conditions actuelles de la vie.



Pensées à méditer

On instruit les enfants dans une salle ; mais on ne peut toucher leur cœur qu'à l'église.

On se trompe si l'on régarde la fonction d'élever la jeunesse comme une profession, un état, un emploi ; c'est une œuvre de charité.

Les pères trop exigeants s'ils sont eux-mêmes instruits, trop faibles s'ils ne le sont pas, sont placés, à l'égard de leurs enfants, entre l'impatience qui les décourage et la flatterie qui les endort.

DE BONALD.

La formation de la personnalité, du caractère ne peut pas se faire en masse sur un troupeau, comme on enseigne l'exercice à cinquante conscrits à la fois.

N'avoir qu'un petit nombre de professeurs, et, s'il est possible, un seul maître pour chaque classe.

Le défaut général de toutes les éductions contemporaines, c'est l'impatience des instituteurs et des élèves. VICTOR DE LAPRADE.

Le bon maître enrichit son esprit et son cœur pour les prodiguer à ses élèves. THÉOPHRASTE.

Apprendre, c'est comprendre.

GÖTHE.

